L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 41, 22 octobre 2010

Dans nos pages cette semaine

AFCY

Une nouvelle AGE



Page 3

Concours de photos de vacances



Page 6

Éducation

Le calcium : une véritable vache à lait



Page 8



Le jeudi 14 octobre, la première vraie tempête de neige s'est abattue sur Yellowknife. Il faudra probablement attendre le moi de mai avant de revoir les gazons et la chaussée. (Photo : Maxence Jaillet)

Éducation

Un gymnase pour une école de 265 élèves

L'APADY fait de nouveau face au gouvernement des TNO pour acquérir l'équité par rapport aux écoles anglaise.

Maxence Jaillet

Le premier jour du procès opposant l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) et le gouvernement des TNO s'est déroulé ce mardi 19 octobre au palais de justice de Yellowknife. Tout au long des trois prochaines semaines, et grâce au témoignage de dix témoins ou experts, Me Lepage, l'avocat de l'APADY, va tenter, entre autres, de démontrer à la juge Louise Charbonneau que le secondaire de l'école Allain St-Cyr n'obtient pas l'égalité des infrastructures et des programmes qui se retrouvent dans les autres écoles secondaires de la capitale ténoise.

Cela fait quatre ans et demi, que le juge Ouellet a ordonné au gouvernement territorial qu'il construise la phase I de l'agrandissement de l'école Allain St-Cyr et qu'il planifie la phase II de l'école francophone de la capitale des Territoires du Nord-Ouest. Pour l'Association des parents ayants droit de Yellowknife et la commission scolaire francophone des TNO (CSF) qui soutiennent ces demandeurs, il n'est pas suffisant qu'après la complétion de la première phase d'agrandissement en 2008, le GTNO promette d'inclure la construction d'un gymnase et de salles spécialisées mais ne passe pas à l'action. « Le gouvernement nous a souvent dit "c'est en cours, c'est en chemin", on ne peut plus attendre! Si la phase II figurait dans les projets capitaux, on ne serait peut-être pas là, mais il n'y a rien encore. On ne peut plus attendre! Nos élèves ne peuvent plus attendre », s'indigne Suzette Montreuil, la présidente de la CSF.

Du côté du gouvernement ténois, l'établissement francophone répond tout à fait aux besoins de la communauté. « Nous ne sommes pas dans une situation où le gouvernement refuse de construire une école, plaide Me Faille, qui représente le gouvernement territorial. Le gouvernement a construit une école pour la communauté francophone qui est une excellente école et qui répond aux besoins des élèves ici à Yellowknife. » Mais selon les demandeurs, l'offre attise la demande et on considère que si l'école pouvait accueillir 265 élèves, elle serait également remplie à capacité.

La Cour suprême des TNO siègera jusqu'à la mi-décembre au palais de justice, car ce procès en précèdera un autre qui débutera le 16 novembre prochain pour une période de trois semaines. Dans cette seconde cause, c'est la commission scolaire francophone des TNO qui demande que son droit de gestion soit préservé et que les élèves du secondaire de l'école Boréale de Hay River obtiennent eux aussi les mêmes infrastructures que l'école anglophone de la communauté.

En ce premier jour de procès, les deux parties ont proposé à la juge Charbonneau la façon dont ils voyaient le déroulement de cette instance qui traite deux causes différentes sur un sujet commun. Ainsi, même si la cour doit rendre deux décisions distinctes, plusieurs témoins appelés par les deux parties sont impliqués dans les deux plaidoiries. Il a été décidé que pour limiter les frais juridiques, une partie de la preuve présentée par un témoin dans chacun des dossiers pourrait être traitée comme une preuve commune et versée dans un dossier ou l'autre, permettant ainsi à un témoin de n'apparaître qu'une seule fois à la barre. Pour faciliter ce procès, la juge n'a vu aucune difficulté à être flexible sur le plan procédural.

Rivière des Esclaves

Un projet refusé

La Première nation de Smith's Landing (PNSL) a eu le dernier mot dans les négociations d'un projet de barrage hydroélectrique sur la rivière des Esclaves, près de Fort Smith. Le projet ne verra pas le jour.

Édith Vachon-Raymond

Le chef de la PNSL, Cheyeanne Paulette, aura été à l'écoute de sa communauté en refusant officiellement de donner le *go* au projet hydroélectrique proposé par l'entreprise albertaine ATCO.

Estimé à des milliards de dollars, le projet était négocié depuis plusieurs années déjà. Selon le *Slave River Journal*, c'est avec respect, mais non sans déception, que la compagnie ATCO a annoncé, conjointement avec la PNSL et TransCanada, que ce projet n'irait pas plus loin.

Pour le chef Cheyeanne Paulette, la décision a été facile. « C'est de réaliser qu'à la fin d'une étude ou non, nous étions opposés au projet », explique-t-il. Leur refus a donc coupé court à toutes les démarches, dont l'étude de faisabilité qui n'avait pas encore été réalisée. Selon ses propos, une entente était impossible afin de répondre aux exigences environnementales, culturelles et économiques de la PNSL. « Pour rendre ce projet réalisable d'un point de vue économique, ils auraient eu à inonder une bonne partie de nos terres », ajoute-t-il.

Un abandon temporaire

Pour sa part, Doug Tenney, le vice-président du développement hydroélectrique de la compagnie ATCO, a affirmé, selon le *News North*, que le projet était simplement « mis sur l'étagère ».

Interrogé sur ce qu'il pensait d'un éventuel retour à la charge de l'entreprise minière, le chef Paulette indique qu'il ne peut prédire les décisions futures, mais que pour le moment, le projet était bel et bien un dossier clos pour eux.

« Près de 99 % des gens de la communauté ont laissé savoir que c'était une bonne décision », a affirmé le chef Paulette, élu en juin dernier. En tant que nouveau chef, il a confié en être à son premier mandat à vie en politique. La façon dont il a été élevé, avec la chasse et la trappe, sa vie sur les terres et ses études en ressources naturelles ont été des outils précieux lors de sa prise de décision. « C'était plus une distraction qu'autre chose. Maintenant, nous pouvons aller de l'avant », est finalement heureux d'annoncer le chef Cheyeanne Paulette.

Outre la communauté de la PNSL, Kirsten Bradley, présidente du club de kayak de Fort Smith, n'a pas caché sa joie face à cette décision de laisser tomber le projet. Vendredi dernier, elle envoyait un message à tous les membres Facebook du Festival de la pagaie de Fort Smith pour leur annoncer la bonne nouvelle : « C'est une victoire magnifique, même s'il risque de revenir dans cinq à dix ans! ».



En collaboration avec Radio Taïga

L'Halloween à l'AFCY

Deux événements souligneront l'Halloween à l'Association franco-cuturelle de Yellowknife. Le 28 octobre, dans le cadre des 5 à 7 de l'AFCY, il y aura un concours de cuisine et de décoration de citrouille.

Puis le 30 octobre, l'AFCY et l'Association de judo des TNO sortent les cadavres de leurs placards et vous offrent une effrayante soirée des plus lugubres. Pour la modique somme de 5$, il sera possible de visiter la Maison bleue de la terreur, de 18 h à 21 h, au 5016, 48e Rue à Yellowknife.

Jeu questionnaire

Le comité de parents de l'école St.Joseph de Yellowknife invite la communauté à une collecte de fonds organisée sous la forme d'un jeu questionnaire, Trivia Night. La soirée aura lieu le 5 novembre 2010 de 19 h 30 à 11 h 30. Il en coûte 80 $ par équipe de quatre personnes et l'équipe gagnante remportera la somme de 500 $. Pour plus de renseignements, contactez Yvonne au 445-9609 ou Rona au 444-0198.

Mort suspecte

Tôt le 20 octobre, la Gendarmerie royale du Canada a répondu à un appel selon lequel une femme serait tombée du MacKenzie Place High Rise de Hay River. La victime a été déclarée morte sur les lieux. Pour l'instant, la GRC traite ce décès comme une mort suspecte et l'enquête se poursuit. La GRC demande aux membres du public de les contacter s'ils sont en possession d'information liée à cette affaire.

Concours de photos

La Commission de la capitale nationale lance son concours des photos qui s'adresse aux jeunes de 14 à 24 ans. Le thème est l'environnement. La date limite pour soumettre votre photo est le 12 novembre 2010. Pour vous inscrire, communiquez avec le youth-jeunesse@ncc-ccn.ca, au plus tard le 29 octobre, pour vous enregistrer et recevoir les règlements du concours.

Une cure de jouvence pour Old Airport Road

Ce sont 1,125 million de dollars qui seront nécessaires pour l'embellissement et le réaménagement du chemin Old Airport situé à l'entrée de la ville de Yellowknife. Considérée par certains comme la porte d'entrée de la capitale ténoise, cette artère commerciale qui débute à la route no 3 et qui aboutit au multiplex et à la caserne de pompiers a souvent été décrite comme peu invitante, fonctionnelle tout au plus. Le gouvernement fédéral, par le biais d'un investissement 980 000 $ provenant de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), estime que les améliorations créées par cette revitalisation serviront la circulation routière et rehausseront l'aspect visuel pour les résidents et les touristes qui entrent dans la ville.

Une peinture qui ne fait pas l'unanimité

Une étude sur le cas de la nouvelle peinture du High Rise, le plus grand immeuble de la ville de Hay River, a été entamée par un inspecteur des logements à la demande de l'administration de la municipalité.

Le propriétaire du High Rise, Harry Satdeo, a pris une drôle de décision, au courant des dernières semaines, afin de peinturer la partie inférieure de l'édifice. Un côté est mauve, un autre bleu et un autre rouge avec des lignes jaunes. « Nous voulons quelque chose dont nous pouvons être fiers, non pas quelque chose qui semble être la tente d'un cirque! », a lancé le maire de la ville, Kelly Schofield.

AFCY

Une nouvelle AGE

La 24e Assemblée générale annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife s'est déroulée à la rotonde de l'école Allain St-Cyr, ce jeudi 14 octobre, et pour une seconde année consécutive, les membres ont préféré remettre à plus tard leurs discussions.

Maxence Jaillet

Incapables d'obtenir un consensus sur le futur de la radio communautaire Radio Taïga, les membres de cette association, qui administre la radio depuis 2001, ont accepté une proposition afin d'obtenir une assemblée générale extraordinaire (AGE), le 18 novembre prochain, sous forme d'une séance d'information menant à un vote d'approbation sur le plan de rapprochement entre Radio Taïga et le journal *L'Aquilon*, adopté par le conseil d'administration de l'AFCY en avril 2010. C'est en effet la deuxième année de suite que les membres souhaitent tenir une AGE lors d'une assemblée générale annuelle. L'année dernière, c'était l'adoption des nouveaux statuts et règlements qui avait nécessité plus de temps et qui avait été proposée pour le début de l'année 2010. Finalement, cette première AGE se tiendra le jeudi 4 novembre prochain, lors d'un 5 à 7 dans les locaux de l'AFCY.

La réunion du 14 octobre a été l'occasion de revenir sur les différentes activités proposées par l'Association durant la dernière année, et a permis à la directrice générale de présenter les conséquences d'un manque récurrent de fonds. À mi-chemin de cette année fiscale, les conséquences seront tout de suite visibles, estime Marie Coderre, comme la décision de remercier Pascaline Gréau dès la fin du mois d'octobre, alors qu'elle assurait le rôle d'animatrice culturelle depuis le mois de janvier 2010. « Nous avons un problème de liquidité, résume la directrice. Je vais travailler seule pour le reste de l'année en essayant d'assurer la stabilité financière de l'année prochaine. Le déficit de la radio impacte fortement le budget de l'AFCY, et il nous faut trouver une diversification de nos revenus et c'est pour ça que j'essaie d'élargir notre réseau de travail. Car moins de revenus correspondent forcément à moins de projets. » La directrice a aussi avisé que le futur de l'Association et son dynamisme sur le terrain reposaient également sur le soutien et l'implication de ses bénévoles.



Paul Fleury, Réjean Lefort et Oscar Aguirre (Photo : Maxence Jaillet)

Lors de cette AGA, un nouveau conseil d'administration a été élu. Après quelques secondes de réflexion, Réjean LeFort a décidé de rester à son poste de président. Paul Fleury a accédé au poste de vice-président alors qu'Élodie Bédouet n'a pas souhaité renouveler son mandat d'un an. André Boulanger a notifié qu'il voulait garder sa place au sein du CA, ce qui lui a été accordé malgré son absence. Un seul et unique nouveau membre a été élu au sein du conseil en la personne d'Oscar Aguire, bénévole de Radio Taïga.

Francophonie à Fort Simpson

Toujours au poste!

À la veille de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR), les francophones de Fort Simpson ont confirmé qu'ils sont toujours au poste et qu'ils travaillent à former leur propre regroupement.

Édith Vachon-Raymond

Initiés au cours des dernières années, les premiers contacts entre les francophones de Fort Simpson et ceux de Hay River, par l'entremise de l'AFCHR, ont permis à tous de rencontrer de nouveaux visages de la francophonie ténoise. Ces derniers ont d'ailleurs été de la dernière AGA de l'Association, l'an dernier. Qu'arrive-t-il avec Fort Simpson, un an plus tard?

Rock Matte, avocat francophone de Fort Simpson, affirme que l'intérêt de se regrouper entre francophones et francophiles dans la ville où il habite n'est pas mort. Au contraire, il a partagé, en entrevue, qu'il était toujours en campagne de recrutement et que des petits pas en avant avaient été faits.

« Ça continue tranquillement pas vite! », a-t-il lancé d'un ton joyeux. Pourquoi sont-ils si silencieux? M. Matte explique qu'ils sont en pleine discussion stratégique afin d'accroître le nombre de membres de leur regroupement qui s'est doté d'un comité exécutif, au printemps dernier. « Nous attendons que les gens soient pris en cage pour nous lancer », rigole M. Matte, en faisant référence à la transition entre le traversier et les routes de glace à Fort Simpson. Alors que tous ne pourront prendre la route, les francophones de Fort Simpson prévoient organiser une campagne afin de promouvoir l'adhésion d'un plus grand nombre de membres.

En décembre ou en janvier, M. Matte a annoncé leur intention d'organiser un souper bénéfice avec cuisine et musique françaises, un « repas dans le genre gourmet », partage le porte-parole, malgré lui, des « francophones de Simpson », avec un brin d'excitation.

Interrogé sur leur présence à l'AGA, cette année, Rock Matte a dit être toujours en attente d'une invitation de la part de l'AFCHR. Contactée à ce sujet, Catherine Boulanger, agente de développement de l'AFCHR, a répondu qu'entrer en contact avec les francophones de Fort Simpson avait malheureusement été très difficile cette année : « Nous avons tenté de les rejoindre à d'autres instances, sans succès ». Elle a affirmé qu'il était trop tard maintenant pour les faire venir aux frais de l'AFCHR. Elle a cependant confirmé qu'ils étaient les bienvenus. Loin de laisser tomber le réseautage, elle lance l'idée qu'il serait plutôt intéressant de créer une autre occasion pour qu'ils se réunissent tous, de nouveau, avant la fin de l'hiver.

Éditorial



Alain Bessette

En principe, il n'y a pas entente

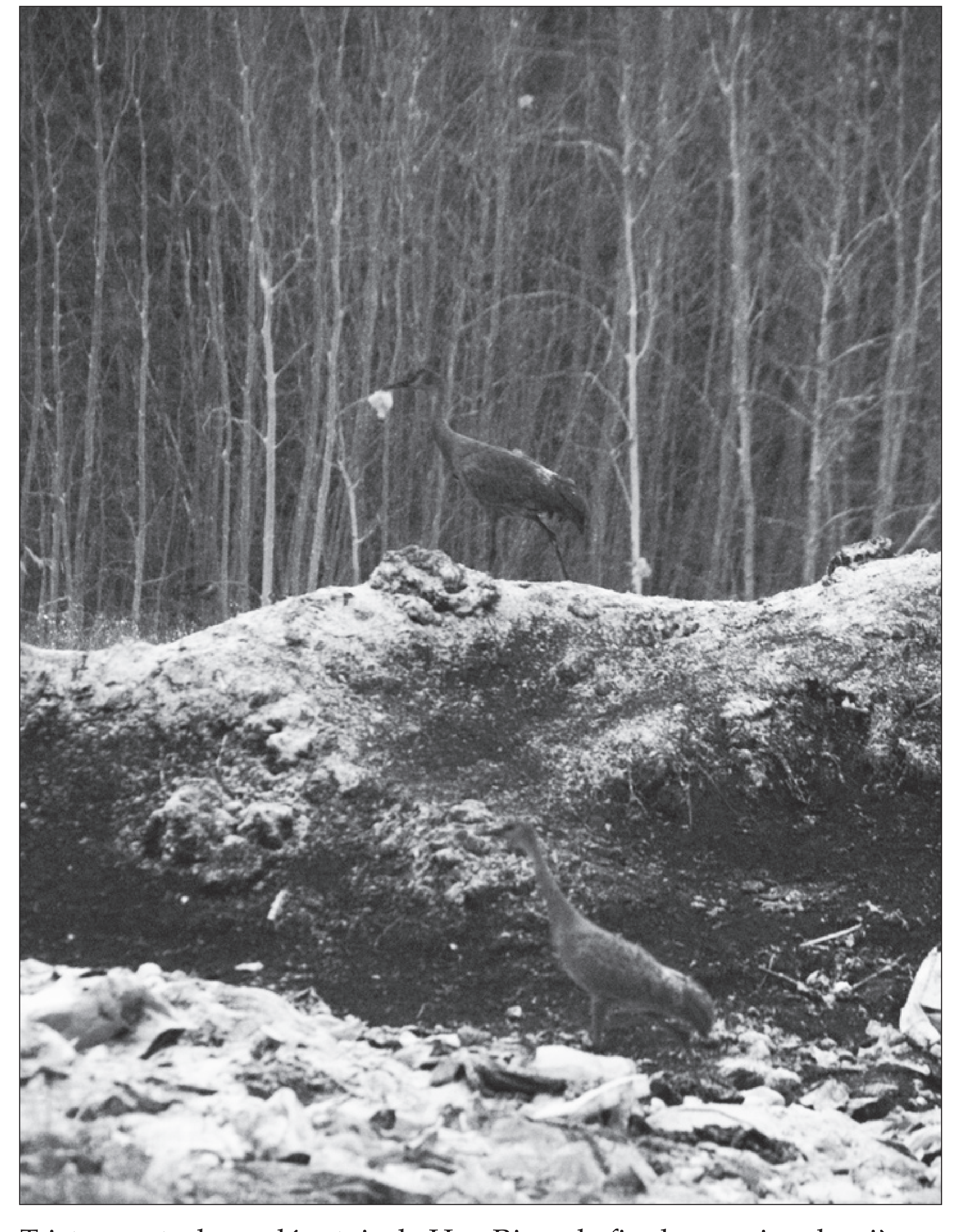
En lisant l'article en page 5 sur l'entente de principe en matière de dévolution de pouvoir, il semble pour un moment que le premier ministre Rolland est en train d'emprunter une page du guide de communication du gouvernement canadien : « C'est la faute des médias ».

L'accusation n'était pas aussi directe, mais il y a fort à parier que le gouvernement territorial n'était pas du tout enchanté de voir qu'un des récipiendaires de cette entente en ait dévoilé le contenu aux médias.

Et pourtant, ce gouvernement dit « public » ne devrait-il pas plutôt se réjouir de la possibilité de transparence que revêt cet événement? Maintenant, l'entente de principe qui a été soumise aux groupes autochtones est du domaine public et les citoyens et citoyennes des TNO peuvent se prononcer. Horreur!

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur ce document de 66 pages qui comprend de nombreuses implications pour tous les paliers gouvernementaux. Par contre, les premières réactions des groupes autochtones ne laissent rien présager de bon pour cette entente.

Ce qu'il y a de déplorable dans la démarche actuelle du gouvernement, c'est que le processus semble être forcé dans la gorge des groupes autochtones; on leur met un fusil à la tête en leur indiquant tout bonnement d'accepter tous les principes de cette entente ou d'être exclus du processus de dévolution. A mon avis, cette façon de procéder est inacceptable. À tort ou à raison, certains groupes nient la pertinence d'un gouvernement territorial, et cette question doit d'abord être résolue avant de procéder plus avant avec le processus de dévolution. Et là, comme le mentionne le Grand chef de la Nation dénée, on tombe dans des négociations constitutionnelles. Ça risque d'être long, mais ce processus doit être enclenché avant de signer quoi que ce soit avec le fédéral.



Triste spectacle au dépotoir de Hay River, la fin de semaine dernière, des grues fouillaient les déchets sous le regard inquiétant des corbeaux. (Photo : Jesse Duford)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Dévolution

Le Canada, les TNO, mais pas les autochtones

Une ébauche d'entente de principe circule sur le transfert des responsabilités vers le gouvernement territorial ténois.

Maxence Jaillet

Même si le site Internet de CBC North l'a publié dans son intégralité, le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest n'a pas voulu dévoiler le contenu de l'entente de principe entre son gouvernement et le gouvernement fédéral, statuant qu'il ne voulait pas tuer la poule dans l'œuf. « La seule chose que je peux dire, c'est que les chefs négociateurs ont rédigé une lettre au ministre fédéral et à notre gouvernement et que des exemplaires supplémentaires ont été envoyés à tous les groupes autochtones régionaux des TNO pour qu'ils la signent et fassent partie des discussions futures de cette entente s'ils le souhaitent. Nous devons maintenant décider si nous allons de l'avant, et pour cela, nous attendons de voir si les groupes autochtones veulent continuer à travailler avec nous, ou s'ils ont d'autres enjeux ou préoccupations », de déclarer Floyd Roland.

Au ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAINC), un porte-parole du gouvernement a qualifié cette entente de principe de provisoire et a attesté qu'elle avait été présentée aux différents gouvernements le 10 septembre dernier. Selon le ministère, ce transfert de responsabilités donnera encore au gouvernement territorial le contrôle sur la prise de décision et lui permettra de toucher une partie des recettes provenant de l'exploitation des ressources. Cette entente concerne les gouvernements fédéral et territorial, et le MAINC affirme que les sept groupes régionaux autochtones des TNO ont participé aux discussions officielles à titre d'observateurs, et ce depuis le début de ces négociations entre les deux gouvernements, en 2002.

S'ils ont jusqu'à la fin du mois de septembre pour apposer leur signature, ce sont déjà deux groupes autochtones (le Conseil tribal des Gwich'in et des Premières nations Deh Cho) qui ont déclaré ne pas soutenir cette entente depuis ce lundi 18 octobre. En entrevue, le grand chef de la Nation dénée, Bill Erasmus, a ajouté les Premières nations dénées Akaitcho à cette liste. « La Nation dénée n'est pas une entité impliquée dans cette entente, rappelle Bill Erasmus. Nous n'avons donc pas reçu d'exemplaire de cette entente avant cette semaine. Mais en tant qu'organisation qui chapeaute les groupes régionaux, il nous apparaît qu'il n'y a pas de consensus sur le soutien à cette entente. » Selon lui, il faudrait laisser le temps aux autochtones de bien étudier ce document. Il remarque également que la Nation dénée est en faveur d'une nouvelle constitution qui donnerait les pouvoirs à un gouvernement central qu'elle soutiendrait contrairement au régime en place actuellement. Finalement, Bill Erasmus affirme que cette entente a pour but de donner plus de pouvoir au gouvernement territorial et que c'est difficile pour bien des gens de l'accepter. Pour lui, la dévolution devrait se faire conjointement avec une nouvelle constitution et il conclut que cette entente de principe est un peu prématurée.

Aux dires du premier ministre Roland, si la presse n'avait pas ébruité ce dossier, le processus normal aurait été d'attendre la réponse des groupes régionaux autochtones et de poursuivre le processus d'entente pour finalement proposer une motion à l'Assemblée législative. Le MAINC a confirmé que les négociations continueraient entre les deux gouvernements, que les sept groupes autochtones signent ou non cette entente provisoire. Les sept groupes sont le Conseil tribal des Gwich'in, les Dénés et Métis du Sahtu, la Société régionale inuvialuit, la Nation tlicho, les Premières nations Deh Cho, les Premières nations Akaitcho et la nation métisse du Territoire du Nord–Ouest.



Bon sommeil, bonne santé

Nous sommes sans ignorer le mythe populaire qui existe à propos du sommeil et qui dit que lorsque l'on dort, le corps et l'esprit sont au repos afin de récupérer. Ceci est en partie vrai car durant le sommeil, le corps et l'esprit ne sont pas tout à fait au repos mais sont plutôt dédiés à d'autres tâches dont la production des hormones de croissance pour le développement et la guérison, l'augmentation de la circulation sanguine vers les endroits à guérir ou le « classement » de nos souvenirs. Le sommeil occupe le tiers de notre vie : à 60 ans, nous avons dormi 20 ans. Pour une bonne qualité de vie, le sommeil est indispensable à notre corps pour une récupération de nos forces physiques et psychiques. Malheureusement, nos emplois du temps surchargés ou décalés, ou nos modes de vies stressants, nous font souvent considérer le sommeil comme une perte de temps. Pourtant, une privation de sommeil entraîne une dette de sommeil.

Problèmes liés au manque du sommeil

Le manque de sommeil peut causer des problèmes de santé tant sur le plan psychique que physique. À court terme, on va observer des signes comme la fatigue, l'irritabilité, des erreurs d'inattention, le temps de réaction ralenti, des difficultés de concentration ou le stress accru. Ces effets immédiats influent sur les relations personnelles, le rendement scolaire ou professionnel et la capacité de jouir de la vie. Ils peuvent même augmenter le risque de blessures et d'accidents au travail ou sur la route. À long terme, l'insuffisance de sommeil augmente les risques de problèmes de santé plus graves, dont l'affaiblissement du système immunitaire, le diabète (l'organisme ne réussit pas à bien « gérer » le sucre), la dépression, l'hypertension, l'obésité, etc.

Parmi plus de 80 maladies affectant le cours du sommeil, l'insomnie est la plus fréquente. Elle affecte la vie personnelle, familiale, sociale et professionnelle de ceux qui en souffrent. Elle génère des troubles intellectuels, en particulier des troubles de la concentration et de la mémoire. Elle est la cause de plusieurs accidents de la route et des accidents de travail.

Précisons cependant que vous pouvez prévenir ces problèmes à long terme en reconnaissant les premiers signes du manque de sommeil, puis en augmentant graduellement votre nombre d'heures de sommeil jusqu'à ce que vous vous sentiez bien reposé.

Quelques conseils pour mieux dormir

• Observez un horaire de sommeil régulier. Essayez de vous coucher et de vous lever à peu près à la même heure tous les jours, même les fins de semaine;

•Établissez un rituel du coucher;

•Prenez le temps de vous détendre avant de vous coucher;

•Évitez les activités avant d'aller au lit qui pourraient vous contrarier;

•Évitez la caféine, l'alcool et le tabac avant d'aller vous coucher et évitez la consommation d'autres stimulants le soir;

•Un verre de lait chaud avec du miel permettrait à l'organisme de produire certaines hormones régulant le cycle du sommeil;

•Faites de votre chambre un endroit où il fait bon dormir : matelas confortable, température adéquate (16 °C à 18 °C, soit 60 °F à 65 °F). L'obscurité et le calme devraient régner.

Source : Association Sommeil et Santé : *www.sommeilsante.asso.fr*

Concours de photos de vacances



1er prix
Amélie Duval
250 $

2e prix
Kevin O'Reilly
100 $





3e prix
Amélie Duval
50$

Voici donc les gagnants de notre concours de photos de vacances. Félicitations aux gagnants!
Nous avons tenté cette année d'inviter nos amis de facebook à voter sur ces photos. Malheureusement, seules deux personnes ont voté et l'expérience n'a pas été concluante. Vous pouvez visualiser toutes les photos reçues sur la page facebook de L'Aquilon.

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 9, numéro 31 - 22 octobre 2010



Photo : Ed Maruyama

La jeune Piuyuq (Abbie Ootova) et son père Jako (Jonathan Fisher)

Un blanc raconte le Nord

La pièce Night était présentée en première nunavoise du 13 au 15 octobre à Iqaluit

Caroline Pelletier

L'auteur et metteur en scène Christopher Morris a du être ébranlé par son voyage au nord du 60e parallèle en 2003, alors qu'il mettait les pieds dans la petite communauté de Pond Inlet, au Nunavut. Il en est ressorti avec une histoire qui aurait pu facilement tomber dans les clichés. En effet, il n'y a rien qui ait échappé à la pièce Night, qui traite autant de d'alcoolisme, de violence, de pauvreté que du suicide chez les jeunes, comme autant de problèmes qui meublent le quotidien du Nunavut. Pour couronner le tout, la disparition du père de Jako (Jonathan Fisher), alors atteint de tuberculose, qui est emmené au Sud dans les années 50 pour s'y faire soigner, sert de toile de fond.

Enfin, si Morris échappe aux clichés, il n'en demeure pas moins que d'avouer le réalisme de la pièce nous fait prendre conscience encore davantage de la lourdeur des problèmes sociaux dans le Nord. C'est à grosses gouttes de désespoir que s'écoule la pièce de 1h15, mais comme partout au Nunavut, après la longue nuit noire, qui peut durer jusqu'à des mois, la lumière revient toujours. Message d'espoir pour la jeunesse nunavoise certes, Night a d'ailleurs été présentée aux jeunes de l'école secondaire Inuksuk vendredi avant de poursuivre sa tournée nunavoise, à Igloolik, puis à Pond Inlet.

La pièce a été présentée pour la première fois au Centre national des Arts à Ottawa en janvier 2010. C'est sur cette scène que la très talentueuse et très jeune – elle n'a que 16 ans - Abbie Ootova (Piuyuq), de Pond Inlet, a fait ses débuts. Night met également à l'affiche Reneltta Arluk (Gloria) et Linnea Swan (Daniella).



Photo : Maryse Many

Le Groupe de taekwondo d'Iqaluit accueille un enseignant de haut niveau

Le Groupe de taekwondo d'Iqaluit a accueilli Maître Phap Ken Lu, un enseignant ceinture noire de très haut niveau, du 14 au 18 octobre à Iqaluit. En plus d'offrir des ateliers pour les membres réguliers du groupe, Maître Lu s'est adressé au grand public désirant en apprendre davantage sur la discipline. Avant son départ pour Toronto, il nous a accordé une entrevue à l'Aurore boréale, sur les ondes de CFRT. Maître Lu a dit qu'il avait beaucoup aimé son premier séjour au Nunavut. Faire la promotion du taekwondo dans une ville comme Iqaluit demeure une opportunité incroyable pour la communauté, a-t-il dit. Déjà, depuis quelques semaines, le Groupe de taekwondo d'Iqaluit a gonflé ses rangs, a indiqué Maryse Many, qui accompagnait Maître Lu durant son séjour. L'accessibilité à un enseignant de haut niveau a permis aux adeptes de parfaire leur entraînement. CP



Le Nunavut en bref

Stratégie pour enrayer la pauvreté

Le gouvernement du Nunavut et la Nunavut Tunngavik Inc unissent leurs forces pour lutter contre la pauvreté au Nunavut. Ils travailleront ensemble sur une stratégie de réduction de la pauvreté d'ici la fin de 2011. Des consultations sont prévues par le biais de dialogues communautaires dans chaque communauté; et de tables rondes régionales, lesquelles discussions aboutiront au Sommet de la pauvreté, qui se déroulera à Iqaluit. La première ministre Eva Aariak et le Président de la NTI James Eetoolook, ont déjà invité chaque communauté à profiter de cette opportunité pour exprimer leurs points de vue sur la pauvreté. Les réunions se tiendront dans chaque collectivité au cours des quatre prochains mois.

Tuberculose : davantage de cas à Iqaluit et Cape Dorset

Au cours de la dernière année, il y a eu une augmentation des cas de tuberculose au Nunavut. Du 1er janvier au 8 octobre, 90 cas ont été diagnostiqués sur l'ensemble du territoire, comparativement à 56 cas en 2009. Plus de 90 % des cas de tuberculose recensés cette année se trouvent dans la région de Qikiqtani. Cape Dorset et Iqaluit, en particulier, connaissent une situation épidémique. Le tiers des cas de tuberculose du Nunavut sont diagnostiqués chez les personnes de 15 à 24 ans. Un comité de gestion de l'épidémie a été mis sur pied. Du personnel additionnel s'est joint aux équipes d'Iqaluit et de Cape Dorset pour aider à gérer l'accroissement de la charge de travail.

5000$ pour l'église en forme d'igloo

La reconstruction de la cathédrale anglicane emblématique d'Iqaluit en forme d'igloo a reçu un coup de pouce 500 milles dollars d'un donateur mystère. Les employés de la cathédrale anglicane Saint-Jude ont appris le don anonyme par courriel plus tôt ce mois-ci, alors qu'ils sont en train de reconstruire la cathédrale, qui a été endommagée par un incendie suspect en 2005. Le révérend Brian Burrows soupçonne qu'une grande partie de l'argent puisse provenir d'un individu, groupe ou une société basée à Ottawa. Le don de 500 milles dollars sera utilisé pour l'ossature extérieure de la cathédrale d'acier, qui est presque complétée. Les travaux sur le squelette ont commencé en août dernier.

Petites annonces communautaires

Sun-Moon Yoga avec Janice Seto

Les samedis 23 et 30 octobre au Franco-Centre, venez vous faire initier au Sun-Moon Yoga avec Janice. Niveau débutant. Aucune inscription requise. Entrée : 5$

Spook-A-Rama 2010

Le Centre des jeunes d'Iqaluit invite les 13 à 18 ans au 21e Spook-A-Rama annuel qui se déroulera dans la nuit de l'Halloween le 31 oct. Billets gratuits à l'école secondaire Inuksuk durant l'heure du midi ou au centre des jeunes. Prix à gagner. Info : Mélanie 975-8513

Vaccination contre la grippe

Vaccination de masse le samedi 23 octobre, de 10h à 15h à l'école Aqsarniit. Du lundi au vendredi, au Centre de santé publique d'Iqaluit (#155) de 8 :30 à 16h. Sans rendez-vous, jusqu'au 9 novembre.

Cours de flamenco

Tuutalik Boychuk vous fait danser au Franco-Centre les dimanches de 14h à 15h. Aucune inscription requise, 5$ / membres, 7$ non membres Info : tuutalik@rogers.com

Soirée cinéma au Centre des Visiteurs

Le Centre des visiteurs Unikkaarvik d'Iqaluit (#220) vous invite au cinéma tous les mardis de 19h à 20h30. Entrée gratuite

Soirées d'impro au Franco-Centre

Le mercredi 27 octobre, à 18h30, c'est un retour des joutes mixtes jeunes et adultes. Activité gratuite. Info et inscription : yoanprof@hotmail.com ou Caroline 979-4606 poste 24

Activités sportives du Résefan

Cet automne, le Résefan vous fait bouger! Volley-ball pour adultes à l'école Joamie le lundi, de 19h à 21h. Bain libre familial à la piscine municipale le vendredi, de 18h à 19h.

Pause-café du mercredi

Chaque mercredi, entre 10h et 11h, le Franco-Centre vous accueille avec café, thé et pâtisseries.

Le Nunavoix



Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca

Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier
Collaborateurs
Maryse Many et Ed Maruyama

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca

Éducation

Le calcium : une véritable vache à lait

L'école J.H. Sissons propose du lait à trois dîners durant la semaine.

Maxence Jaillet

Si le calcium accumulé de la naissance à la vingtaine est considéré pour les os comme de l'argent déposé dans une épargne retraite, les élèves de l'école d'immersion J.H. Sisson auront l'occasion de contribuer à leur fonds de pension calcique grâce à la vente, dans leurs classes, de berlingot de lait durant les repas. Monique Marinier, enseignante d'une classe de 5e année, propose aux élèves plus âgés de cette école primaire de gérer ce projet pour financer leur voyage de canot-camping qu'ils planifient de faire avant de changer d'établissement. Mais autour de cette excuse pécuniaire, c'est l'aspect santé et le côté administratif qui stimulent l'intérêt de ces jeunes qui se sont engagés pour l'année. Ce sont effectivement ces élèves de 5e année qui, dès cette dernière semaine d'octobre, distribueront les contenants de lait à leurs camarades d'école. Trois fois par semaine, soit les lundis, mercredis et vendredis, les jeunes interviendront dans les classes pour apporter leur ration de lait à tous ceux qui adhéreront au programme. Les élèves peuvent s'abonner pour le mois ou acheter une carte de dix berlingots au prix de 1 $ le contenant. « C'est une question de leadership, explique Mme Marinier. Mes élèves ont élu trois représentants qui siègent sur un comité. Ils vont gérer eux-mêmes l'argent récolté et s'exercer à la comptabilité en créant des fichiers Excel. Mais tous ont des tâches qui leur sont assignées. »

Pour faire partie du comité, trois jeunes filles se sont posées la question à savoir pourquoi elles seraient de bonnes gestionnaires pour ce projet. Noah Haché, qui a été élue présidente, a dit qu'elle serait bonne pour décider en classe des détails du programme au fil de l'année. La vice-présidente du comité, Niva Stephenson, a déclaré qu'elle était une personne responsable et qu'elle serait capable d'aider les autres. Delilah Hashi a fait valoir son expérience en comptabilité qu'elle a acquise par la vente de limonade et de biscuits, et elle a été élue trésorière. Les trois filles expliquent que leur classe a aimé la proposition de leur professeure, car les élèves savent que le lait est bon pour les os et les dents. Pour appuyer leur campagne de promotion à l'école, une diététicienne de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, rencontre les différentes classes pour expliquer, en portant un costume de squelette, les bienfaits et l'importance d'ingérer trois ou quatre portions de lait par jour. Audra Donison fait de la crème glacée avec les plus vieux et sert des biscuits et du lait au plus petits. La diététicienne détaille que c'est de 9 à 18 ans que les os vont vraiment se développer et qu'il est essentiel de leur fournir le calcium nécessaire pour leur bon développement. Elle précise que le lait 3,25 % est adéquat pour les tout-petits, que le 2 % est recommandé pour les enfants et que même les adultes devraient continuer à boire du lait écrémé quotidiennement.

C'est la première année que Monique Mariner arrive à implanter ce programme à son école. Elle espère que cette initiative perdurera au fil du temps et que peut-être, ce programme se transformera en un programme subventionné par le gouvernement. Elle regrette que cette année, il ne lui ait pas été possible de trouver une solution de remplacement pour les enfants qui manifestent des symptômes d'intolérance au lactose, mais dit chercher une solution pour le futur.



Niva Stephenson, Delilah Hashi et Noah Haché assistent à une intervention en classe pour expliquer les biens faits du lait en compagnie d'une vache et son fermier.(Photo : Maxence Jaillet)

Un exemple citoyen

Apprendre à se plaindre… en français?!

Depuis le début de l'année, les élèves du secondaire de l'école Boréale se soumettent à un exercice bien particulier : celui d'envoyer des lettres de plainte officielles à divers destinataires.

Édith Vachon-Raymond

Dans le cadre de leurs cours de français avec l'enseignante Jessica Gilbert, les élèves ont étudié la lettre officielle, « dont la lettre de plainte », a expliqué l'enseignante. Au terme de cette étude, ils ont eu à réfléchir sur un sujet qui leur suscitait une plainte, puis écrire la lettre à qui de droit.

Kelly Schofield, maire de la ville de Hay River, a reçu sa lettre de la part des élèves de 10e année, Julia Gyapay et Chantel Beck. Pour M. Schofield, cette initiative de l'enseignante francophone est digne de mention : « C'est un très bon exercice! ». Le maire espère d'ailleurs que cet exemple citoyen sera suivi par plus de gens dans la ville. « C'est leur droit de questionner un fonctionnaire ou tout autre élu. Agir de façon si responsable à un si jeune âge et être enseigné à le faire, c'est un atout fondamental dans leur vie future! », s'est-il exclamé.

Une version anglophone *please*

C'est toutefois avec un air embêté qu'il a reçu les lettres, a-t-il rapporté. Non que recevoir des lettres de plainte ne lui déplaise, mais plutôt qu'elles lui soient adressées en français. Un bémol qui, selon lui, se doit d'être mentionné : « Je crois que les lettres devaient définitivement être écrites en français, mais je crois qu'il aurait dû être inclus [par le professeur] une version anglaise pour que les gens comme moi puissent les lire ». À cela, le maire ajoute même : « Nous n'avons pas de traducteur dans notre équipe, personne ici ne parle français. La ville de Hay River, non seulement les élus municipaux, mais également les gens de Hay River, parlent anglais ». Le maire Schofield a qualifié « d'irresponsable » le fait d'assumer qu'il serait de sa responsabilité de comprendre et de répondre à ces lettres en français.

L'Aquilon est entré en contact avec la directrice de l'établissement, Mme Sophie Call, afin qu'elle réagisse aux commentaires du maire. « C'est très limité comme perspective, surtout de la part d'un dirigeant municipal », a-t-elle déploré. Mme Call s'est dite surprise d'une telle réaction : « Je me serais attendu à plus d'encouragement […] Pour le bureau de la mairie, cela devrait être un plaisir de devoir accommoder (de telles demandes). Il devrait voir comme une force que la municipalité ait plusieurs langues ».

Le centre récréatif de Hay River, la commission scolaire de la division du Slave Sud, la ville de Hay River, Sophie Call, la directrice de l'école Boréale, et l'enseignante Jessica Gilbert, elle-même, ont eu le loisir de recevoir ces lettres… en français.



Pas de répit pour les aidants naturels

Plusieurs députés de Yellowknife se sont ligués contre la ministre de la Santé et des Services sociaux, Sandy Lee, pour dénoncer l'abolition par son ministère du service de « soins de répits » offert aux familles dont un membre souffre d'un handicap majeur.

Ce service, mis en place par la Yellowknife Association of Community Living, offre des soins personnalisés aux personnes handicapées afin de donner une petite pause aux aidants naturels à qui incombe la responsabilité d'encadrement de leurs proches dans le besoin. À Yellowknife, une trentaine de familles bénéficient du service. Or, le financement de ce projet ne sera pas renouvelé après le 31 mars 2011.

Talonnée de questions, la ministre a expliqué que c'était pour réaliser des économies que le projet de 250 000 $ n'était pas renouvelé. Elle a affirmé être disposée à rencontrer la Yellowknife Association of Community Living afin de trouver une solution de compromis.

Pas d'augmentation de coûts pour le pont du Deh Cho

Le projet du pont du Deh Cho ne coûtera pas un sou de plus que ce qui a été annoncé au printemps dernier. C'est ce qu'a soutenu le ministre des Transports, Michael McLeod, en chambre lundi.

« Il n'y aura pas de dépassement de coûts », a soutenu le ministre qui répondait aux questions du député de Kam Lake, Dave Ramsay.

Accusant de nombreux retards, le projet de pont enjambant le fleuve Mackenzie a vu ses coûts exploser depuis sa mise en chantier en 2008, passant de 115 à 182 millions de dollars.

En dépit de retards dans la livraison de matériaux annoncés en septembre, le gouvernement prévoit toujours que les travaux seront complétés en novembre 2011. On prévoyait au départ que le pont serait terminé en 2010.

Zone de guerre

Il y a une « zone de guerre » dans le Deh Cho, affirme le député de Nahendeh, Kevin Menicoche. C'est ainsi qu'il a désigné la route no 7, mieux connue sous l'appellation de route Liard.

La route qui relie les TNO au nord de la Colombie-Britannique est dans un état lamentable, déplore le député. Selon lui, le délabrement de la chaussée nuit à l'industrie touristique de la région et accentue l'isolement des communautés du sud-ouest des Territoires. Il note qu'un transporteur a cessé d'emprunter le chemin, faisant ainsi grimper le prix des denrées alimentaires à Fort Liard.

À la période de questions, le ministre des Transports, Michael McLeod, a admis que le chemin de terre « requiert un peu d'attention ». Il a noté que certains travaux ont été effectués au cours de l'été, notamment le remplacement de ponceaux. Et il a finalement avoué qu' « une reconstruction » entière de la route pourrait être nécessaire.

Le ministre n'a pris aucun engagement pour l'amélioration de la chaussée de la route no 7.

Dernier droit

Cette reprise parlementaire marque, en quelque sorte, le dernier droit de la 16e législature. Il ne reste que 35 jours de débats inscrits au calendrier législatif avant la tenue de la prochaine campagne électorale. Celle-ci sera déclenchée le 5 septembre 2011, pour un scrutin le 3 octobre 2011.

Les 19 députés siègeront jusqu'au 4 novembre, puis l'Assemblée marquera une pause pour le temps des fêtes. Le débat reprendra ensuite le 8 février 2011.

Petites annonces



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Fourniture de services de réseau étendu
SC793069
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services sollicite des propositions auprès d'entrepreneurs et de personnes qualifiés pour fournir des services de réseau étendu (RE) évolutifs et flexibles nécessaires aux services opérationnels actuels et futurs du GTNO aux 33 collectivités des Territoires du Nord-Ouest.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 3e étage, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 1ER DÉCEMBRE 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse précitée.

Renseignements généraux :
Lee McGreish
Gestionnaire de projet principal par intérim
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-920-6170
Courriel : lee_mcgreish@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à la présente demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



APPEL D'OFFRES

Déblaiement des emprises routières

Zone 1
SC793084
Du kilomètre 1 100 au kilomètre 1 120, TNO

Zone 2
SC793080
Du kilomètre 1 026 au kilomètre 1 051, et du kilomètre 1 075 au kilomètre 1 100, TNO

Zone 3
SC793081
Du kilomètre 940 au kilomètre 978,5, et du kilomètre 995 au kilomètre 1 026, TNO (10 kilomètres effectués entre 995 et 1 026)

Zone 4
SC793082
Du kilomètre 890 au kilomètre 940, TNO

Zone 6
SC793083
Du kilomètre 690 au kilomètre 740, TNO

L'entrepreneur devra fournir l'équipement, la main-d'œuvre, les véhicules, les outils à main ainsi que tous les autres services de soutien accessoires nécessaires pour effectuer les travaux de déblaiement de la route d'hiver de la vallée du Mackenzie.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats de Yellowknife du ministère des Transports, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 NOVEMBRE 2010.

On peut se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 18 octobre 2010.

Renseignements généraux :
Shelly Hodges
Tél. : 867-920-8978

Renseignements techniques :
Howard McKay
Tél. : 867-920-8803

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Curves

Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

À vendre

Maison unifamiliale, 718 Bigelow crescent, entièrement rénovée, 275 000$, pour plus d'info, consulter l'annonce sur www.yk-trader.com ou contacter Cynthia 873-5319.



APPEL D'OFFRES

Approvisionnement et distribution de carburant en vrac (route)
SO423158
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour l'approvisionnement et la distribution en vrac de plusieurs produits pétroliers dans environ dix collectivités différentes à l'échelle des TNO.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 3e étage, Yellowknife NT, au plus tard à :

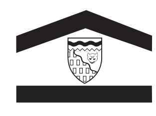
15 H, HEURE LOCALE, LE 28 OCTOBRE 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 1er octobre 2010.

Renseignements généraux :
Art Durkee
Administrateur des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7917

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction Travaux de rénovations pour quatre logements sociaux
PM 010755
– Fort Liard, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, Bureau de district du Nahendeh, Édifice Nahendeh Kue, 2e étage, 9706, 100e Rue, C. P. 436, Fort Simpson NT X0E 0N0, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE VENDREDI 29 OCTOBRE 2010.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du vendredi 1er octobre 2010.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être remises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :
Susie Hanna
Administratrice des contrats
Tél. : 867-695-7709
Fax : 867-695-2266

Renseignements techniques :
Taylor Speed
Conseiller technique
Tél. : 867-695-7706
Fax : 867-695-2266

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres. La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la moins disante ou toute offre reçue. Dans le cadre du présent appel d'offres, la notion d'entreprise locale s'applique à la collectivité de Fort Liard, aux TNO.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Travail à temps partiel

Recherche gardienne qui serait disponible à tous les jours pour venir chercher nos enfants (Pré-maternelle et 1ère année) à 3:15-3:30PM et les garder chez elle ou chez nous jusqu'à notre retour du travail (retour +/- 5 heures). Si intéressée, veuillez contacter Julie au 765-0054.

Astrologie/horoscope

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Cours d'anglais

La Fédération Franco-Ténoise recherche un professeur pour donner des cours d'anglais à des francophones au Service Immigration.
Pour plus d'informations, contactez Vincent Méreau au 867-920-2919 poste 255.

Services légaux

Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0 Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rocmmatte@gmail.com

Bénévoles recherchés

Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Rudy au 766-5172.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Agente ou agent régional d'action politique et de communication Yellowknife, anglais, 78 666 $ – 88 538 $

Ce poste est un poste permanent à temps partiel (50%), modifié pour être à temps plein (100%) durant une période temporaire de 24 mois. Le poste pourrait être considéré comme une opportunité de développement si aucun candidat qualifié n'a été sélectionné.

La personne idéale doit avoir un diplôme d'études postsecondaires en communication, relations publiques, journalisme ou dans un domaine connexe, ou une combinaison d'études, de formation et d'expérience, et compter au moins trois ans d'expérience pertinente. L'expérience préalable acquise auprès d'un organisme syndical ou politique sera prise en considération.

Étant désigné sous le groupe « personne Autochtone » dans le cadre du plan d'équité en matière emploi, seules les candidates et candidats qui s'identifient seront considérés.

Une description de travail détaillée peut être obtenue en visitant: www.psac-afpc.com.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ à hraction@psac.com au plus tard le 10 novembre 2010 à 15 h 30.

Le Canadien de Montréal

Vivement le retour de Markov



Alain Bessette

Plusieurs observateurs ont noté les points d'interrogation qui entourent l'édition 2010-2011 du Canadien de Montréal. Le point commun de toutes ces analyses était le rendement à attendre du jeune Carey Price.

S'il y a une transaction qui a fait couler bien de l'encre et réchauffer plus d'un microprocesseur, c'est bien celle qui a envoyé notre héro de l'an dernier, Jaroslav Halak, à Saint-Louis en retour de deux espoirs. Sans revenir sur cette transaction, il faut reconnaître que celle-ci mettait beaucoup de pression sur Carey Price, après une saison plutôt misérable.

Il est encore tôt dans la saison pour rendre un jugement sur la performance de Price, mais jusqu'à présent, il livre la marchandise. Comme on s'y attend à Montréal, à tort ou à raison, il a aidé son club à voler quelques points au classement aux clubs adverses. Le Canadien a donc obtenu sept points sur une possibilité de 10 depuis le début de la saison.

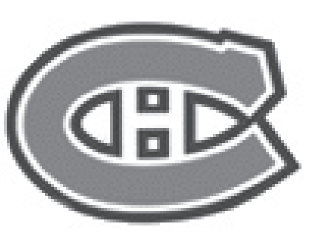
Il s'agit d'un bon signe que Price a peut-être repris confiance et qu'il jouera comme il le faisait il y a deux ans. Mais ce n'est que cinq matchs et j'attends de voir le reste de la saison pour lancer trop de fleurs.

Un autre point d'interrogation concernait le rendement de deux jeunes joueurs dont le rendement pouvait être déterminant pour le succès des deux premiers trios du Canadien : Benoît Pouliot et Andrei Kostitsyn.

Sans être une nuisance sur la patinoire, on attend encore de Pouliot qu'il débloque. Dernièrement, il s'est retrouvé sur le troisième trio et est plutôt efficace. Mais on attend de lui des performances dignes d'un joueur de premiers trios, pas des trios des joueurs de soutien.

À l'opposé, il y a Kostitsyn. Il joue bien, très bien même. Il fonce, il frappe, il lance et il passe bien la rondelle quant il le doit. Depuis le début de la saison, il joue comme on s'attend de lui. La question maintenant est de savoir s'il s'agit d'une éclosion permanente de son talent ou s'il retombera dans ses vieilles habitudes de tomber en léthargie pour de longues périodes de temps.

Malgré la fiche intéressante du club, il faut souligner que le Canadien n'a compté qu'un but de plus qu'il n'en a accordé (14 contre 13). L'inefficacité du jeu de puissance explique cette maigre différence.



Ils n'ont compté qu'un seul but en avantage numérique. Heureusement que leur jeu en désavantage numérique est excellent (deux buts seulement en 20 tentatives des adversaires), sinon le début de saison aurait pu être désastreux.

Comme plusieurs, je suis certain que le retour de Markov à la ligne bleue et comme général lors du jeu de puissance aura un impact majeur sur ce club. Avec de bons fabricants de jeu come Plekanec et Gomez à l'avant, des francs tireurs de la qualité de Cammalleri et Kostitsyn, et Markov pour distribuer la rondelle, le jeu de puissance devrait contribuer davantage aux succès de l'équipe plus tard dans la saison.

Il faut quand même se réjouir que le club soit parmi les clubs de tête dans sa conférence malgré certaines lacunes évidentes, dont la performance du trio pivoté par Scott Gomez qui se cherche encore un ailier.



Le soixantième parallèle de Didier Leclair

Une fiction nordique, très inspirée

L'auteur Didier Leclair présente, le 22 octobre, son tout dernier livre, intitulé *Le soixantième parallèle*, dans lequel on rencontre Mark, un agent de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), qui vit à Misty River, une collectivité fictive située sur les rives du Grand lac des Esclaves. *L'Aquilon* s'est entretenu avec l'auteur…

Édith Vachon-Raymond



Trafic de drogues, « populations autochtones vivant dans des logements insalubres où la tuberculose et le suicide font des ravages chez les jeunes » et solidarité suspicieuse entre collègues de la GRC sont, dans ce nouveau roman, le lot quotidien du personnage principal, autour duquel tourne l'histoire. Arrivé il y a tout juste un an dans cette collectivité fictive, où un agent a été tué deux ans auparavant, Mark y verra l'occasion de replonger dans son passé tout en découvrant les réalités complexes qui l'entourent.

« À prendre avec des gants »

Dans ce nouveau titre des Éditions du Vermillon, qui selon son auteur, relève de la fiction, on flirte avec la réalité de la profession d'agent de la GRC, des petites collectivités isolées et du crime. S'il affirme ne faire aucune référence directe à des événements réels, l'auteur avoue, d'un ton prudent, aborder des sujets tabous : « J'essaie de montrer des choses peut-être qu'on ne dit pas à haute voix ». S'il est question du trafic de drogues, Didier Leclair assure « qu'elle n'est pas abordée de façon à penser que tout le monde se drogue et que tout le monde se saoule ».

Pour parvenir à dresser un portrait juste de ce Nord qu'il n'a jamais eu la chance de visiter, M. Leclair a affirmé avoir effectué beaucoup de recherches et de lectures. Il a cependant tenu à conserver un aspect fictif à son récit : « Je voulais m'approprier ces endroits qui, parce qu'ils sont un peu loin, échappent un peu à l'attention des Canadiens plus au sud ». *Le soixantième parallèle,* qualifié par l'Association de la presse francophone de « lumière révélatrice sur le Nord canadien », se veut en fait être le projecteur sur une réalité autre que celle que vivent les gens au sud du pays. L'auteur rappelle être une personne de l'extérieur : « Il faut prendre ça avec des gants, quand même ».

En présentant Mark, l'auteur Didier Leclair tente de donner un portrait plus humaniste non seulement d'une profession – en entrevue avec *L'Aquilon*, l'écrivain a déclaré : « Ce n'est pas parce qu'on est gendarmes que nous ne sommes pas humains » – mais aussi de toute une région canadienne. « Ce n'est pas pire qu'ailleurs », soutient d'ailleurs l'auteur qui affirme avoir tenté de s'éloigner des stéréotypes en présentant de nombreux personnages issus de plusieurs milieux. « Ce n'est pas pour jeter la pierre, c'est pour essayer de mettre en exergue, en lumière, un peu les problèmes qui pourraient, à mon avis, être résolus s'il y avait un peu plus d'humanisme, un peu plus de compassion. »

À rappeler que *Le soixantième parallèle* est disponible, en librairie ou sur commande, depuis aujourd'hui.

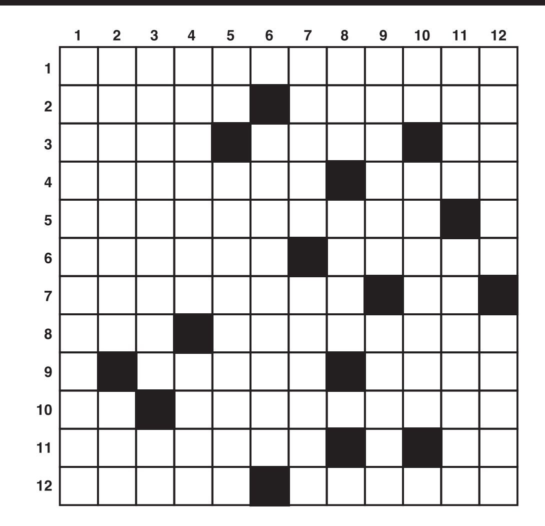
Il s'agit du quatrième roman de l'auteur. En 2001, celui-ci s'est vu remporter le prix trillium, une récompense distincte pour les écrivains francophones de l'Ontario, grâce à son roman *Toronto, je t'aime*.



MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 128



HORIZONTALEMENT

1- Laurier utilisé en cuisine.
2- Appareil entourant un grand personnage. – Du verbe «avoir».
3- Aurochs. – Interjection. – Se suivent.
4- Échouerai. – Sans qu'il s'en doute.
5- Discourtoise.
6- Fait entendre une suite de sons bien détachés les uns des autres. – Qui porte des œufs.
7- Renouvelai. – Souri.
8- Terme de tennis. – Qui contient de l'essence de niaouli.
9- Qui a des bordures et des lignes crénelées en biseau. – Font partie du gros bétail.
10- Préfixe. – Accordent à titre de faveur.
11- Relatif à la traite des Noirs. – C'est-à-dire.
12- Étonnée vivement. – Peuple peut-être originaire du Sahara.

VERTICALEMENT

1- Viornes de la région méditérranéenne.
2- Organisée, ménagée. – Mari.
3- Inflammation de l'uretère. – Soldat de l'armée américaine.
4- Fourrure d'été d'un roux jaunâtre. – Statue de jeune fille.
5- Doublée. – Discute en vue d'un accord à nouveau.
6- Natte en osier pour égoutter les fromages frais.
7- Joignit. – S'est posé sur l'eau.
8- Suinta. – Mouille abondamment.
9- Épanchement d'un liquide séreux. – Spontanée.
10- Usages. – Cellule.
11- Vent d'ouest. – Parole basse et vile.
12- Subit quelque chose de terrible. – Exerces une action en justice.

RÉPONSE DU NO 127



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	S	T	I	N	A	T	A	I	R	E
2	E	M	O	R	F	I	L	E	R	■	E	X
3	S	O	D	A	■	D	E	T	A	C	H	A
4	S	U	E	U	R	■	V	I	S	E	E	S
5	I	L	■	M	U	C	I	N	E	S	■	P
6	C	E	L	A	D	O	N	■	E	S	T	E
7	C	U	I	T	E	S	■	O	S	I	E	R
8	A	R	T	I	S	T	E	S	■	O	S	E
9	T	■	E	S	S	A	Y	I	O	N	S	■
0	I	S	R	A	E	L	■	D	O	S	E	S
1	O	T	A	N	■	E	G	E	R	■	R	E
2	N	E	S	T	E	■	A	S	T	R	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 24 AU 30 OCTOBRE 2010



BÉLIER

Vous vivez beaucoup de contradictions et cela est très exigeant. Vous devez réfléchir avant de vous engager à court ou à long terme dans certaines choses dont vous n'êtes pas entièrement sûr. Pensez surtout aux conséquences de vos actions.



TAUREAU

Cette semaine, la planète Pluton vous apporte des choses qui auront des effets qui dureront longtemps dans votre vie. Cela est extraordinaire mais vous aurez des choix judicieux à faire.



GÉMEAUX

Une semaine qui vous rend très songeur. La planète Mercure fait que vous êtes obligé d'analyser les choses avec une grande indépendance d'esprit. Vous êtes lucide dans votre manière d'être.



CANCER

Cette semaine vous rend capable de comprendre plusieurs choses au plan familial. Vous allez vers des situations où tout ce que vous ferez apportera beaucoup de discussions. Ne vous faites pas de mal avec des choses qui ne doivent pas vous blesser.



LION

Vous voulez être rayonnant. La planète Mars fait que présentement vous savez vraiment ce qui vous convient. Il est possible que vous ayez à affronter des conflits d'une manière inattendue.



VIERGE

Vous êtes dans une période où tout a de l'importance. Vous vous sentez capable de triompher de plusieurs difficultés. Vous allez vers des choses extraordinaires. Ce que vous êtes apporte du bonheur à votre entourage.

BALANCE

Vous êtes obligé de tenir compte de certains détails qui vous ralentissent dans votre travail. Cela ne sera pas trop compliqué. Vous êtes en train d'apprendre des choses qui vous seront utiles pendant longtemps.





SCORPION

Voici une semaine qui vous apporte une grande force morale. Vous êtes dans une période qui vous rend apte à voir les choses d'une façon très dynamique. Cela compte beaucoup pour vous et c'est très bien ainsi.



SAGITTAIRE

Vous êtes capable de mieux comprendre tout ce qui se passe autour de vous car la Lune vous rend sensible à votre entourage. Vous allez vers des situations où ce que vous êtes sera très utile aux autres.

CAPRICORNE

Vous pensez à voyager et même à déménager. Cela vous apporte d'énormes changements au plan professionnel. Ne craignez rien et sachez que vous pouvez être digne de vivre des choses formidables.



VERSEAU

Voilà une semaine qui vous donne beaucoup de possibilités de succès. Vous êtes capable de vous surpasser. Vous devez vous faire confiance et aller vers ce qui vous semble le meilleur pour vous.





POISSONS

Vous avez des choses formidables à vivre et vous vous sentirez beaucoup mieux dans peu de temps. Vous êtes sur le point d'agir d'une manière extraordinaire en ce qui concerne vos sentiments.